

La Lettre

de Villers

JANVIER
2018
n°142



Meilleurs Voeux !

A votre service

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Vendredi de 9h à 16h
- Samedi de 10h à 12h (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00
Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@villers.fr

Maire
Jean-Paul Durand

Adjoints

Pierre Aubin

Délégations du maire
Travaux voirie et bâtiments
Sécurité publique
Gestion des marchés
Gestion du matériel et des véhicules circulation, stationnement.
Reçoit sur rdv

Patricia Forin

Enfance et vie scolaire
Gestion de la plage projets et embellissement
Office de tourisme animation culture, et Villare.
Reçoit sur rdv

Catherine Vincent

Environnement, vie des quartiers et cadre de vie (gestion des ordures ménagères et tri sélectif), espaces verts, sentiers pédestres, marais.
Vie associative, jeunesse et sport.
Reçoit sur rdv

Monique Bécél

Social et 3e âge, gestion du CCAS, cimetière, logement, Malpelo.
Permanence tous les vendredis de 10h30 à 12h à la mairie annexe.

Bernard Lamorlette

Urbanisme, aménagement et patrimoine.
Reçoit sur rdv

ADMR

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ? L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services. Pour tout renseignement et inscription, contacter le 02 31 81 59 33.

Permanences

- Lundi de 13h30 à 17h00
 - Mardi de 9h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00
 - Jeudi de 9h00 à 12h00
 - Vendredi de 9h00 à 12h00
- En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR. Tel 02 31 81 59 33

ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados. Antenne de Villers, mairie annexe, 8 rue Boulard tel : 06 07 09 44 30

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Elles ont lieu, chaque mardi, à la mairie annexe de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. pour rendez-vous au 02.31.89.55.24

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals).
Il suffit d'envoyer un E-mail à contact@tourismevillers.com.

Services Techniques

Chemin du Château
tél 02 31 14 65 20

Carte d'identité

Changement pour l'établissement des cartes d'identité. Depuis le 2 mars, les personnes doivent se rendre aux mairies de Trouville, Dives ou Pont l'Evêque

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en janvier, février et mars 2002, doivent se faire recenser entre les mois de janvier à avril 2018 en Mairie.

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :

- Du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles*
- En mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs *utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Déchetterie de Villers «Coeur Côte Fleurie»

HORAIRES D'HIVER

du 1er octobre au 31 mars

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
- Mercredi de 13h30 à 17h30
- Samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Fermé le dimanche.

L'accès est gratuit pour les particuliers du territoire de la 4CF munis d'une carte.

- Renseignements sur l'obtention de la carte d'accès : Service environnement de la 4CF, ou site internet www.coeurcotefleurie.org
Tél au 02 31 88 54 49



Ordures ménagères, encombrants et déchets verts

Se référer au calendrier spécifique de ramassage.

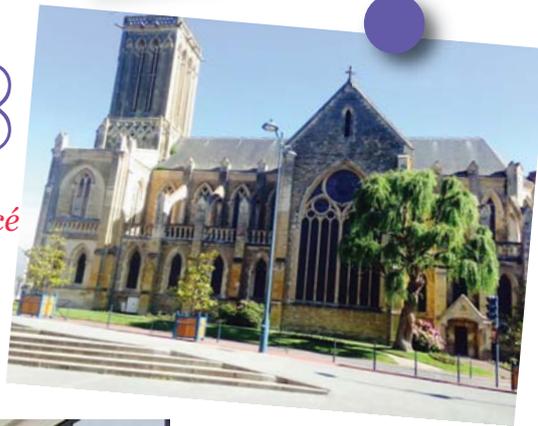
La Lettre

Janvier 2018



28

L'appel aux dons est lancé pour sauver l'église



44

L'agenda

2018



46

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

- 4 Les vœux du maire
- 8 Actualités
- 10 La cérémonie du 11 novembre
- 11 Interview du maire
La réhabilitation du front de mer
- 12 Les travaux
- 14 Environnement
- 16 En bref...
- 17 Villers en habits de fête
- 18 Noël et colis des seniors

A L'ECOLE

- 20 Noël à l'école

LES ASSOCIATIONS

- 22 Le social
- 23 La culture
- 24 Les sports
- 26 Les Commerçants et Artisans de Villers
- 28 L'association de sauvegarde de l'église

LE PALEOSPACE

- 29 Les nuits des squelettes
- 30 le Planetarium
- 32 L'agenda
- 34 La photo satellite

PÔLE ANIMATIONS ET LOISIRS

- 35 Les expos au Villare
- 38 Les ateliers de bricolage
- 39 Retours en images, Halloween,
la fête de la coquille et le marché de Noël.
- 44 L'agenda 2018
- 45 Les bons chiffres de 2017
- 46 La 8^e édition du modélisme, programme

ETAT CIVIL

Vie communale



Les vœux du maire

Chers amis merci d'avoir répondu à notre invitation pour cette traditionnelle cérémonie des Vœux qui se veut un moment de partage et qui me permet de vous donner des nouvelles de notre commune.

Avant de vous faire part des projets pour 2018 voici un rappel des faits les plus marquants de 2017.

2017

Commençons par le sujet toujours délicat et contrariant des finances.

Dans un premier temps nous avons eu une bonne nouvelle concernant la DGF (dotation globale de fonctionnement) car nous avons anticipé dans le budget 2017 la baisse de cette recette provenant de l'état et nous avons reçu 80.000 euros de plus que notre estimation. Quelle bonne nouvelle !

Hélas quelques semaines plus tard nous recevons la notification du FPIC (fond de péréquation intercommunal) qui se voit être augmentée de 80.000 euros !

Douche froide !

Bilan de tout cela : par rapport à il y a 5 ans environ, entre les baisses de dotation et les hausses des prélèvements notre commune, VILLERS SUR MER, a perdu 1.000.000 d'euros de recettes cette année 2017 et cela n'ira pas en s'améliorant.

Heureusement notre gestion rigoureuse a permis d'atténuer les effets de cet important manque de recettes et cela a pu être obtenu grâce à l'implication de tous.

Je profite de cette cérémonie pour remercier et féliciter mes collègues adjoints et conseillers municipaux.

La gestion au quotidien d'une commune n'est pas chose aisée et réussir à ce que le service à la population soit à ce niveau de qualité, tout en limitant au maximum la dépense, relève d'un véritable tour de force.

Pour mémoire voici la composition de la municipalité :

Pierre AUBIN est en charge des travaux, de la sécurité, de la gestion des marchés, de la circulation et en tant que 1er adjoint il assure le régime de la suppléance du maire

Patricia FORIN, 2ème adjoint, est en charge de l'enfance, de la vie scolaire, de la cantine, des animations dans la SPL et de la plage qui comprend son entretien, son embellissement et la sécurité de la baignade.

Catherine VINCENT, 3ème adjoint, est en charge de l'environnement (marais, espaces verts ..) du cadre de vie, des associations, du sport dans la SPL et des relations avec la Communauté de commune pour la gestion des déchets.

Monique BECEL, 4ème adjoint, est en charge du social, du 3ème âge, du CCAS, du cimetière et du logement.

Bernard LAMORLETTE, 5ème adjoint, est en charge de l'urbanisme, de l'aménagement et du patrimoine.

L'occasion m'est donnée aujourd'hui de vous adresser ainsi qu'à tous nos collègues conseillers municipaux, membres de vos commissions, mes très sincères remerciements pour tout le travail réalisé.

Cette gestion rigoureuse nous a permis d'effectuer de nombreuses et importantes réalisations en 2017 comme vous allez pouvoir le constater :

■ Au niveau des travaux :

La partie basse de la rue Clémenceau et le premier virage ont été refaits afin d'améliorer la sécurité.

La rue de la Rosière et la rue St Ferdinand également.

Sécurisation de la partie haute de la côte de Dives par la réalisation d'un plateau ralentisseur.

De même sécurisation de la traversée des piétons avenue Jean Moulin par un passage surélevé au niveau des Galhaubans cassant ainsi la vitesse sur cet axe.

Dans le marais, remplacement des passerelles en bois qui étaient devenues dangereuses par de grandes buses en béton, laissant libre circulation aux eaux en cas de fortes pluies, et recouvertes d'une large allée pour la sécurité des promeneurs. (avantage coût moindre que les passerelles et entretien minimum).

De nombreux autres travaux nettement moins visibles ont été réalisés dans toute la commune et le coût total des travaux de voirie effectués en 2017 s'élève à 501.000 euros !

Le vaste chantier de l'enfouissement et de la rénovation de tous les réseaux dans le quartier des Bosquets s'est poursuivi avec des contraintes de circulation rue du Maréchal Foch en fin d'année que vous avez pu constater.

Tous les éclairages du jardin public ont été remplacés.

2017 a vu la fin de la rénovation des terrains en terre battue du tennis.

Il restera à refaire les 3 terrains « en dur » en face des tennis couverts.

Villers est maintenant doté d'un des plus beaux, si ce n'est pas le plus beau, club de tennis des environs.

Le service bâtiment n'est pas resté inactif.

Il restait à la gare à rénover le premier étage. C'est dorénavant fait et très bien fait.

Le travail de ce service n'est pas toujours spectaculaire vu de l'extérieur mais je vous assure que tous les membres de cette équipe font un travail remarquable dans tous les bâtiments communaux corrigeant, aussi vite que possible, les pannes et les dysfonctionnements et répondant toujours avec une grande efficacité à nos demandes d'aménagements.

■ Environnement :

Le marais bénéficie maintenant d'une gestion écologique au plus près du rythme de la nature tout en préservant le caractère très agréable de ce lieu de promenade très prisé de nous tous.

Une jachère fleurie avait été plantée devant le Paléospace au printemps mais hélas elle a été victime de la sécheresse et n'a pas pu se développer comme prévu. Nous renouvelerons cela cette année.

Avant de quitter le marais, je veux revenir sur l'alimentation des animaux qui y vivent.

Nous souhaitons faire appel au sens civique et au bon sens de chacun: Il ne faut plus les nourrir.

Ce sont des animaux sauvages qui doivent et peuvent trouver leur alimentation dans le milieu naturel.

Les alimenter, cela contribue à leur dégénérescence et cela attire toutes sortes de nuisibles comme les goélands qui deviennent un véritable fléau dans nos communes.

Les ragondins sont également classés dans les nuisibles et ne font pas partie des animaux originaires de nos marais.

Cette année, nous avons découvert avec stupeur que des personnes viennent les nourrir comme s'il s'agissait de chiens et mêmes les caressent ! Ils ne sont pas naturellement agressifs, c'est certain, mais ils sont responsables d'énormes dégâts dans les berges des fossés, des ruisseaux et des plans d'eau.

Leurs travaux de galeries ont coûté 50.000 euros à Villers pour consolider les berges du plan d'eau qu'ils étaient entrain de vider !

La préservation de notre environnement est bien évidemment essentielle pour l'avenir de notre planète et plus directement pour nos générations futures mais elle entraîne des complications de gestion de la mousse et des mauvaises herbes sur les trottoirs pour ne parler que de cela. Les produits actuellement autorisés ne sont pas réellement efficaces et les services de la commune luttent ardemment afin de limiter l'extension du « vert » sur les trottoirs. Espérons que de nouveaux procédés efficaces fassent leur apparition rapidement.

Pour clore le chapitre environnement je souhaite vous dire un mot du frelon asiatique qui se révèle être une terrible calamité :

Tout simplement deux chiffres : en 2016, il y a eu 3 à 4 nids de frelons asiatiques repérés et détruits sur la commune. En 2017, il y en a eu 15 !

La vitesse de multiplication de ces animaux est diabolique et leur principal objectif est de tuer les abeilles d'où la nécessité de détruire ces nids dès qu'ils sont repérés.

Je vous avais dit que 2017 était l'année des grands changements et ceux-ci ont eu lieu en douceur.

■ En premier, ce qui nous a touché au plus près de notre quotidien, c'est la collecte des ordures ménagères et des déchets qui est effectuée par la communauté de commune depuis le 1er janvier 2017.

Il est certain qu'il y a eu des petits dysfonctionnements mais le civisme de chacun d'entre nous, d'entre vous, l'écoute et la réactivité du nouveau service de collecte a permis que cela se fasse dans d'assez bonnes conditions.

Notre vocation touristique rend l'organisation d'un tel service à l'échelle d'une communauté de commune très délicate tant notre population varie en fonction des périodes de l'année mais également de la météo et de biens d'autres facteurs. Le temps passant, cela n'ira qu'en s'améliorant encore.

■ Le deuxième grand changement concerne le Tourisme et la création de la Société Publique Locale de développement touristique et territoriale :

Dans ce monde de mondialisation il nous faut raisonner en territoire et non plus en simple ville. Cela se trouve réalisé au sein de cette SPL tout en préservant les identités de chacun qui nous rendent complémentaires les uns des autres.

Nous sommes maintenant équipés d'un site internet commun de promotion touristique où chaque commune membre de cette SPL est représentée et identifiée.

A cela va s'ajouter une marque territoriale à destination des agents économiques de notre territoire qui souhaiteront en bénéficier pour accroître leur activité.

Cette nouvelle marque sera dévoilée lors de la présentation des vœux de la SPL courant janvier.

En dehors de la promotion touristique et de la marque territoriale, la SPL est dotée d'un troisième pôle : Culture, Animation, Sport et Loisirs.

VILLERS est au cœur du fonctionnement de ce pôle qui est sous la responsabilité de Fanny PAUWELS, ex directrice de l'EPIC Office de Tourisme et d'Animations de Villers.

La partie animation fédère 5 communes : Villers bien entendu, BENERVILLE, BLONVILLE, TOURGEVILLE et VILLERVILLE.

A cet instant, j'en profite pour féliciter Mme PAUWELS car notre cinéma a battu, en 2017, son record de fréquentation avec 16847 entrées ! (960 de plus qu'en 2016 tout en contenant son coût de fonctionnement car il y a eu 45 séances de moins).

De même, je félicite Mme BOUTILLER, directrice du directoire de la SPL et Directrice du Paléospace car celui-ci a battu son record absolu de fréquentation en 2017 avec 58.206 visiteurs.

Bravo et merci à vous deux pour le dynamisme et l'efficacité de votre gestion.

En réponse aux craintes de certains nous pouvons affirmer qu'en aucun cas l'entrée de Villers dans la SPL ne s'est traduite par un quelconque effet négatif pour notre commune, loin de là.

2018

Et en 2018, que se passera-t-il ?

Pour les finances des communes, c'est le grand flou !

Que d'incertitudes, entre la réforme de la taxe d'habitation, l'évolution à la baisse des dotations de fonctionnement et l'augmentation des prélèvements de l'état, bien malin celui qui pourrait dire exactement ce qui va advenir des finances des communes et donc de celles de Villers.

Soyez assurés cependant que nous restons très vigilants sur ce sujet et à la question que nous nous posons tous, « y aura-t-il une augmentation des impôts locaux en 2018 ? » aujourd'hui je peux seulement vous répondre peut-être oui, peut-être non, mais que si oui cette augmentation sera la plus mesurée possible afin de ne pas aggraver les difficultés financières de nos foyers.

Une bonne gestion permettra de réaliser ou de poursuivre d'importants travaux.

Alors qu'allons nous faire ?

■ La première tranche des travaux de rénovation de l'église va être lancée pour une somme de 350.000 euros.

Enfin nous y sommes, et Bruno SAULETEL, conseiller municipal, président de l'association des propriétaires de Villers et président de l'association de sauvegarde de l'église, agréée par la fondation de France pour les déductions fiscales, va pour voir lancer sa campagne d'appel aux dons. (7.700.000)

■ La rénovation de la promenade du front de mer entre l'espace PERDRISOT et le CNV pour une réalisation avant l'été.

De même la réhabilitation du bassin d'apprentissage de la natation.

Début de la rénovation du CNV en fin d'année.

Première estimation des travaux à 750.000 euros HT qui pourront être réalisés grâce aux aides de la Région Normandie et du Département dans le cadre des contrats de territoires passés entre ces collectivités et les communes via les intercommunalités. Nous connaissons déjà le montant de subvention de la région et en ce qui concerne le Département notre dossier sera examiné ce mois mais nous sommes très heureux de savoir que notre projet fait parti de ceux retenus. Alors à suivre.

■ La poursuite du grand chantier d'effacement des réseaux dans le quartier des Bosquets, quartier historique de Villers. Il faut encore compter plusieurs années pour voir la fin de ces travaux tant la tâche est complexe techniquement et importante financièrement. (1.000.000)

■ Travaux plus simples, pourrait-on dire : La rénovation de la clôture du parc San Carlo le long de la côte de Dives, aménagement de nouvelles travées dans le cimetière, aménagement rue Sicard pour casser la vitesse, sécurisation des piétons rue d'Hérouville. Installation dans le marais de panneaux éducatifs pour expliquer ce que l'on peut y trouver comme faune, flore et comment il est possible de gérer écologiquement cette zone naturelle tout en en faisant un espace de promenade des plus agréables.

■ Pour l'école, divers aménagements vont être réalisés afin de parfaire la sécurité des enfants : dispositif alerte intrusion, amélioration des grilles et grilles d'accès, contrôle vidéo de la grille principale, déplacement de haies pour faciliter la surveillance des enfants en récréation.

■ Pour l'année scolaire 2018/2019, l'éducation nationale n'étant pas capable de définir un rythme scolaire unique pour l'ensemble des écoles françaises, cette dernière laisse les municipalités décider de ce qui est bien ou non pour les enfants !

Après une large concertation auprès des enseignants, des parents d'élèves et de la commission municipale des écoles, je vais proposer à l'académie de garder le rythme de 4.5 jours d'enseignement par semaine tout en sachant qu'il sera possible dans un an de décider de revenir à 4 jours car la participation de l'état au financement des activités périscolaires (liées au rythme des 4.5 jours) est amenée à disparaître.

■ La vidéo-protection que je vous avais annoncé arrive enfin. Il s'agit d'un dossier qui allie une complexité technique certaine à une complexité administrative qui dépasse tout ce que nous pouvions imaginer. Je redis ce que je vous avais déjà dit : il s'agit de vidéo-protection et non de vidéo-surveillance. La vie privée de chacun est ainsi totalement préservée.

■ Un mot sur notre grand projet associant une maison de retraite, une résidence service et une maison de santé pluridisciplinaire.

Le dossier avance très bien et le permis de construire sera déposé avant la fin du premier semestre de cette année.

Nous pouvons envisager un début des travaux pour la fin 2018 et donc une ouverture fin 2020. Villers sera ainsi doté d'un équipement très utile pour ses habitants : bien évidemment aucun de nous n'est pressé d'entrer en maison de retraite mais hélas cela peu arriver un jour.

Faisant nettement moins peur, la résidence service sera très utile pour la partie de notre population composée de jeunes retraités.

Cerise sur le gâteau : une soixantaine d'emplois directement liés à ces 2 structures.

Enfin la maison de santé pluridisciplinaire confortera durablement la présence médicale et paramédicale à Villers et actuellement cela devient un luxe.

Nombre de nos communes voisines nous envient notre pôle médical Bagot avec son cabinet d'ophtalmologie, d'orthoptie et d'orthophonie !

La nouvelle maison de santé regroupera toutes les forces médicales et paramédicales existantes à VILLERS. Elle accueillera d'ores et déjà une ostéopathe et sera en capacité d'attirer d'autres spécialités pour des vacances.

(Les locaux actuels du centre médical, parfait il y a 20 ans, ne sont plus adaptés aux besoins actuels. Pour s'en convaincre il suffit d'aller chez nos infirmières.

Si nous avons eu la chance de voir arriver 2 jeunes médecins généralistes c'est essentiellement parce que ce projet de maison de santé existe).

■ Pour terminer je vous annonce la création d'un service totalement gratuit d'informations émanant de votre mairie en temps réel par le biais de SMS que vous recevrez à chaque fois qu'un événement important se produira ou pourra se produire à Villers.

Ce service porte un joli nom : MAIRIE POP'IN, (à voir page 11)

Bien d'autres choses pourraient encore être dites mais ne devant pas abuser de votre patience, j'arrive à la fin de mon propos.

En mon nom, au nom de mes collègues adjoints et conseillers municipaux, je vous adresse tous nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vous et vos familles pour l'année 2018.



Programme de formation de sauveteurs aquatiques

Convention avec la communauté de communes

La surveillance de la baignade sur nos plages est une des missions principales d'une station balnéaire.

«Au vu de l'expérience et des difficultés à obtenir et fidéliser du personnel compétent et directement opérationnel, il convient d'augmenter les possibilités de recrutement de sauveteurs.» annonce Jean-Paul Durand, maire de Villers, lors de la réunion du conseil municipal qui a eu lieu vendredi 27 octobre 2017. «Bien entendu, la Commune reste fidèle aux personnes déjà engagées et/ou à la SNSM.»

Un programme de formation.

Les communes touristiques de Cabourg à Honfleur, en ce compris la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et Villers sur Mer, se sont proposées de lancer un programme de formation pour les jeunes du territoire et ceux qui le désireraient afin d'obtenir à la fois le BNSSA, le permis mer et le PSE1 (Premier secours).

«Ces personnes, une fois formées, seront proposées pour travailler dans les Communes membres et seront obligées de rester plusieurs saisons sinon ils devront rembourser leur formation» (remboursement de 100 % en cas d'abandon, 50 % si une seule saison est réalisée, 25 % si deux saisons sont réalisées). Le coût d'apprentissage pour une première session d'une vingtaine de candidats est de l'ordre de 400 € par candidat.

La Communauté de Communes Cœur Côte fleurie est porteuse du projet, tant sur le plan financier, qu'organisationnel.



Stationnement payant

Convention commune-ANTAI (agence nationale de traitements automatisés des infractions)

Dans le cadre de la dépenalisation des procès-verbaux émis par la Police Municipale notamment pour le stationnement payant, l'Etat nous oblige à réorganiser, à la fois les procédures de traitements des PV ainsi que les postes procédures des contentieux.

«Toute cette procédure relèvera des communes dès le 1er janvier 2018.»

Cependant l'Etat nous propose de passer une convention avec l'ANTAI (Agence Nationale de Traitements Automatisés des Infractions) qui se chargera d'une partie des procédures et notamment les avis de paiements des forfaits de postes stationnement.

«La verbalisation sera toujours sous la responsabilité de la Police Municipale et cette agence de l'Etat prendra à sa charge tout l'autre partie jusqu'au recouvrement.»

Le coût de gestion à payer à l'Agence Nationale est inférieur à 1 €/par PV.

«Cette convention nous permet d'avoir une gestion efficiente des PV, le tout avec un encadrement par une agence étatique.»

Accès à la salle de musculation

Afin d'améliorer la fréquentation de la salle de musculation, quelques équipements ont été renouvelés.

De plus, pour répondre à la demande de personnes actives qui souhaitent utiliser la salle de 6 h à 8 h du matin et de 12 h à 14 h, des tarifs ont été créés pour ces horaires 40 € par an pour les Villersois, 50 € par an pour les extérieurs, du lundi au vendredi et hors jours fériés.



SPL **Société publique locale** **de développement** **territorial et touristique**

Convention d'objectif marketing

« La municipalité est satisfaite de l'activité déployée par la Société publique locale de développement territorial et touristique depuis notre adhésion, le 8 juillet 2016 », annonce le maire, Jean-Paul Durand.

Après un an de fonctionnement, « le conseil municipal décide de confier à la SPL la conception, le développement et la mise en œuvre du marketing territoire ». Cette mesure est votée à l'unanimité.

Un projet déjà bien avancé.

La marque territoriale sera dévoilée lors des vœux de la SPL en janvier.

Conventions de fonctionnement

Au conseil municipal du 8 décembre dernier, les différentes conventions de fonctionnement entre la Société publique locale (SPL) de développement territorial et touristique, créée en 2016, et la commune de Villers-sur-Mer ont été réactualisées. « Il s'agit de la mise à disposition de personnels, ou de diverses concessions d'exploitation (cinéma, tennis, location des salles municipales, club de plage, activités de loisirs et gestion des animations).



Lutte contre le frelon asiatique

Il est important de signaler systématiquement la présence d'un nid de frelons asiatiques à votre mairie. Leur destruction sera organisée dans le cadre du plan d'action avec l'aide des communes, des Communautés de Communes et du Conseil Départemental du Calvados.

Pour cela des agents de la commune ont été formés sur la reconnaissance des frelons asiatiques. A partir de cette formation et suite à une convention passée avec la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) de Basse Normandie, tous les nids sont recensés sur un portail internet qui nous permettra de prendre en compte l'avancement et l'évolution du frelon asiatique dans la région.

Bien sûr les agents de la commune n'ont pas la compétence pour la destruction des nids mais ils sont en contact avec des entreprises spécialisées.

Il est important de participer à ce plan d'action pour aider à préserver les abeilles, indispensables à la pollinisation des végétaux.

Tarif

Le maire souligne que « l'aide apportée aux particuliers pour la destruction obligatoire de nids peut atteindre au maximum 115 €, mais ne concerne pas les dépenses annexes qui peuvent varier en fonction des difficultés d'accès aux nids. Celles-ci restent à la charge des propriétaires. »

Adresse utile :

<https://www.fredonbassenormandie.fr/frelon-asiatique>



Adrien Crochon des services techniques de Villers présente un nid de frelons asiatiques

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



L'armistice de 1918, signé le 11 novembre, marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918). C'est sous une pluie battante, samedi matin, que la commune de Villers sur mer a rendu hommage à tous les morts pour la France dans le cadre de la commémoration de l'Armistice de 1918. Un défilé en musique avec un porte-drapeau représentant les associations d'anciens combattants, la SNSM, les pompiers et les personnalités, le maire et le conseil municipal, la gendarmerie, les représentants d'associations... suivis des véhicules des Amis du mont Canisy, se sont rendus au monument aux morts où l'appel aux morts et la minute de silence ont précédé le dépôt de gerbe. «Quatre-vingt-dix-neuf années ont passé depuis cette fin de matinée où, ce 11 novembre 1918, à 11h, sur le front, les clairons ont surgi pour sonner le cessez-le-feu. Un conflit de quatre ans et demi s'achevait alors», comme le précisait dans son message Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées. Une lettre lue par Jean-Paul Durand, maire de Villers. Plusieurs personnalités, dont le maire, portaient à la bouttonnière « Le Bleu et de France ». Il est le symbole de la mémoire et de la solidarité, en France, envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins.

Le système Mairie Pop'in arrive à Villers !

Un service gratuit pour tous !

MAIRIE
POP'IN®



Villers sur mer
toujours plus proche de ses habitants !

Vous souhaitez recevoir des informations importantes de votre mairie, en temps réel par SMS ? Comme par exemple :

- Avis de tempête
- Incident sécurité civile
- Problème de transport scolaire
- Les grands accidents...

Soyez rassuré, vous ne recevrez aucune publicité et votre numéro de téléphone ne sera transmis à aucun autre opérateur ou prestataire de service

Pour adhérer à Mairie Pop'In, il suffit de remplir les renseignements suivants, et de les envoyer, par e-mail à : villerssurmer@mairiepopin.fr

Nom, prénom :

adresse :

Numéro de téléphone mobile :

E-mail :

Oui, je souhaite recevoir les informations par SMS

LES TRAVAUX

1



Avant



Pendant les travaux



Après

RUE DU STADE

Création d'un parking et stationnements le long du trottoir côté stade représentant 46 emplacements pour combler le manque de places nécessaires aux utilisateurs des structures sportives.

Coût des travaux : 53 000 € (Une plantation de haies aura lieu avant le printemps)

2



Avant



Après

CHEMIN DES RANGS

Les ponts de bois en fin de vie ont été remplacés par des busages de grand diamètre pour faciliter l'écoulement des eaux en cas de fortes pluies.

Le choix des buses en béton était plus avantageux, 13 440 € au lieu du double s'il avait fallu reposer des ponts identiques. Autre avantage, aucun entretien dans le temps.

3



Avant



Après

AVENUE JEAN MOULIN

Face au Galhaubans, un passage surélevé a été créé afin de garantir la sécurité des piétons et de ralentir la vitesse des véhicules.

Coût des travaux : 12 570€

4



RUE DES GABIONS

Les trottoirs et stationnements devant les résidences « Village de la plage » ont été refaits en bicouche.

En effet, les racines des arbres avaient déformé la structure du sol qui devenait dangereuse pour les piétons.

Coût des travaux : 11 670 €

5



RUE CONVERS

Un talus de la rue convers s'est déstabilisé récemment mettant en péril la solidité de cette voirie en pente.

Un pieutage en châtaignier a donc été nécessaire afin de permettre une parfaite tenue de la route.

Coût des travaux : 10 356 €

6

CHEMIN DES ORMEAUX

Dans ce lotissement, un terrain de boules pratiquement disparu avec le temps a été refait complètement.

Coût des travaux : 5 880 €



Découvrir le marais autrement...

De nouveaux panneaux éducatifs vont bientôt être installés dans le marais «Il s'agit de panneaux de découverte, avec des thématiques différentes. Le but est que les Villersois et les touristes soient sensibilisés à ce milieu vivant, grâce à des informations pédagogiques sur la faune et la flore du marais, et qu'ils comprennent son entretien» explique Laurent Picot, responsable scientifique du Paléospace.

La Jachère fleurie et les papillons

Un espace privilégié pour la faune a été planté en jachère fleurie pour remplacer le gazon qui n'offrirait qu'une faible biodiversité. La multitude de fleurs permet une couverture du sol qui empêchera la pousse de plantes indésirables. L'association des coquelicots, mauve, potentilles, bleuets, cosmos, ... permet une floraison successive au fil des saisons. Ce milieu favorisera la présence d'abeilles, de sauterelles, de coccinelles et de diverses espèces de papillons. Cette biodiversité animale grandissante permettra une meilleure pollinisation.



Nom scientifique: *Inachis fo*
Nom vernaculaire: Paon de jour
Plante-hôte: Houbion



Nom scientifique: *Aglais urticae*
Nom vernaculaire: Petite tortue
Plante-hôte: Ortie



Nom scientifique: *Araschnia levana*
Nom vernaculaire: Carte géographique
Plante-hôte: Ortie



Nom scientifique: *Polygonia c-album*
Nom vernaculaire: Robert le diable
Plante-hôte: Saule



Nom scientifique: *Vanessa atalanta*
Nom vernaculaire: Vulcain
Plante-hôte: Saule



Nom scientifique: *Pieris brassicae*
Nom vernaculaire: Piéride du chou
Plante-hôte: Colza

Suite à une réunion entre l'équipe du Paléospace, les services des espaces verts et des élus pour le réaménagement des espaces verts devant l'entrée du Musée, il a été décidé de mettre en place, en plus de plantes adaptées, des jachères fleuries, ainsi que de mettre en place des informations pour le public afin de les sensibiliser à l'aide de panneaux.

Pour commencer, une dizaine de panneaux, réalisés en collaboration entre les médiateurs scientifiques du Paléospace et les services des espaces verts, vont être disséminés dans le marais. D'autres sont en cours de préparation... Les principales thématiques sont :

La jachère fleurie.

L'espace vert, entre l'entrée du Paléospace et la Villeroise, a été entièrement repensé par les services techniques de la Commune. Il s'agit d'une jachère fleurie de type mellifère qui fera le régal des insectes butineurs, comme les papillons ou les abeilles. Un panneau permettra de reconnaître les principales espèces de papillons présents dans le marais. Et pour rendre le séjour encore plus agréable à d'autres insectes "Nous avons également prévu d'installer, à cet endroit, un hôtel à insectes !" informe Anthony Villerois, agent de maîtrise chargé des espaces verts de la commune de Villers.

Les orchidées.

Pour continuer du côté des fleurs, savez-vous qu'il existe des orchidées sauvages au marais ? Le panneau informera le visiteur sur la protection de ces espèces rares.

Les roselières.

Une roselière est une zone humide où poussent principalement des roseaux. «C'est un endroit impénétrable qui abrite de nombreuses espèces d'oiseaux discrets. Cependant, on peut les reconnaître grâce à leur chant» renseigne Laurent Picot. Au marais, les roselières s'étendent sur 12 000 m²

La mare au gabion.

La gestion de la mare au printemps et en hiver, le débardage, quand l'homme et le cheval travaillent de concert, la vie des poissons et des amphibiens... n'auront plus de secrets pour vous, tout sera expliqué sur le panneau !

Les oiseaux de la mare.

Canards, foulques, poules d'eau... n'auront plus de secrets pour vous grâce aux panneaux ! Vous apprendrez comment les reconnaître, et surtout pourquoi il est déconseillé de les nourrir !

Les nuisibles.

Après les jolies fleurs, et les jolis papillons, place aux nuisibles ! Au marais, il existe des animaux nuisibles comme les ragondins, et des plantes nuisibles également, comme la renouée du Japon et la Berce du Caucase. De temps en temps, des tortues de Floride y sont même récupérées

Et pour conclure...

«Le marais n'est pas juste un endroit de promenade. C'est un milieu sensible que l'on doit respecter» tient à souligner Laurent Picot.

Les Orchidées

Des orchidées dans le marais, surprenant ! Une grande partie des orchidées se trouvent dans les régions tropicales mais quelques-unes moins connues poussent aussi en France. L'orchidée s'organise à la base avec deux tubercules (d'où son nom *Orchis*: testicule) qui alternativement jouent le rôle de réserve. Les orchidées sont menacées car leur milieu de vie est modifié (assèchement des zones humides, fauchage systématique, disparition des milieux ouverts). En France, toutes les orchidées sauvages sont protégées. Il est donc interdit de les cueillir, d'arracher le pied pour le replanter chez soi.



Nom scientifique: *Anacamptis laxiflora*
Nom vernaculaire: Orchis à fleurs lâches



Nom scientifique: *Ophrys apifera*
Nom vernaculaire: Ophrys abeille



Nom scientifique: *Anacamptis pyramidalis*
Nom vernaculaire: Orchis pyramidale



Nom scientifique: *Epipactis helleborine*
Nom vernaculaire: Epipactis à larges feuilles



Nom scientifique: *Himantoglossum hircinum*
Nom vernaculaire: Orchis bouc



Un faucon pèlerin niche en haut de l'église



Une web cam surveille le faucon

Depuis plus d'un an, un faucon pèlerin fréquente le clocher de l'église Saint-Martin de Villers.

Le faucon pèlerin n'a rien à voir avec le très connu faucon crécerelle que l'on voit très souvent le long des routes, stagnant en vol au dessus d'un rongeur, devenu sa proie. Le faucon pèlerin est une véritable aubaine pour les communes étant donné qu'il s'agit d'un rapace qui se nourrit de pigeons, considérés comme un véritable fléau pour les bâtiments et édifices religieux.

Le faucon pèlerin était très répandu en Normandie dans les années 1940-1950. En 1965, ce prédateur qui mange des oiseaux et qui était tout en haut de la chaîne alimentaire a totalement disparu du fait de l'emploi des pesticides et du braconnage.

Un nichoir et des caméras.

Laurent Picot, responsable scientifique du Paléospace, a donc convaincu les élus de mettre en place un nichoir en hauteur après avoir lui même observé le faucon repéré à plusieurs reprises au niveau d'une gargouille.

A l'heure où les mairies cherchent des solutions pour venir à bout de la surpopulation des pigeons, le faucon pèlerin est perçu comme un aubaine. La municipalité de Villers a accepté de soutenir ce projet. Après un chiffrage serré, les services techniques de la mairie ont amené l'électricité en haut du clocher et établi un nichoir tout en respectant les contraintes imposées par les Monuments historiques.

"Le faucon pèlerin est une espèce protégée. C'est aussi le chasseur d'oiseau le plus rapide au monde. Il a fallu trouver un moyen qui permette de l'observer sans le perturber, et la web cam était l'idéal !" explique Laurent Picot.

En plus d'apporter des solutions techniques au projet, le service informatique de la mairie a créé la page Web qui permet d'observer la vie du faucon. Il est présenté sur le site internet du Paléospace http://www.paleospace-villers.fr/Plus_le_faucon

Actuellement, « nous observons surtout son régime alimentaire : pigeons, pluviers, jeunes oiseaux saisis en vol qu'il entrepose dans les gargouilles pour les déguster tranquillement par la suite. Les corneilles et les pies assurent le nettoyage des restes », constate Laurent Picot, qui ajoute qu'il est devenu addict de ces images.

"Nous espérons l'arrivée d'une femelle, ce qui nous permettrait d'observer aussi sa reproduction ! Un nichoir a été mis en place !" conclut le paléontologue.

Pour voir le faucon pèlerin, connectez-vous sur le site internet du Paléospace : http://www.paleospace-villers.fr/Plus_le_faucon



EN BREF...

Les tempêtes de cet hiver

Bruno, Carmen, Eléanore... Les tempêtes se sont succédées cet hiver, sans laisser de répit aux employés des services techniques de la commune. Le sable s'est étendu sur la longueur de la digue, c'est-à-dire environ 2,5 kilomètres.

«Le sable est principalement arrivé sur toute la longueur de l'avenue de la République, du Cercle Nautique de Villers à l'entrée de Blonville, la rue des Bains et à l'entrée de l'avenue Jean Moulin» explique Jean-Francis Perois, agent de maîtrise chargé de la voirie.

« Pendant plus d'un mois, 6 agents du service voirie se sont exclusivement affairés sur cet épisode sableux y compris 10 agents des services techniques en renfort sur une journée avec balayeuse, tracto pelle, tracteur avec lame et 3 camions benne ».



La tempête Bruno qui a balayé le pays d'Auge et la Côte fleurie a laissé d'importants stigmates, rendant la circulation difficile. Jeudi 28 décembre, et toute la journée de vendredi 29, pas moins de 14 employés des services techniques de Villers-sur-Mer sont mobilisés pour nettoyer la chaussée.



Pompiers, une belle soirée pour terminer 2017

Les pompiers volontaires de Villers ont terminé l'année 2017 en beauté ! L'amicale avait organisé une soirée dansante, salle panoramique du casino de Villers.

Parmi les convives, Jean-Paul Durand, maire de Villers, Yves Lemonnier, maire de Blonville, et Françoise Lefranc, maire de Saint-Pierre Azif «Ce sont les communes où nous intervenons» précise Philippe Blavette, président de l'Amicale des sapeurs-pompiers volontaires de Villers.

Médailles.

Au cours de la soirée, deux sapeurs pompiers ont été récompensés. L'adjudant-chef Jean-Baptiste Cherel a reçu la médaille fédérale nationale pour 25 années de bons et loyaux services.

Le sergent-chef Sébastien Moudurier a reçu la médaille d'honneur des 25 ans de présence.

La tombola.

A l'issue de la soirée, une tombola «De nombreux lots ont été offerts par les artisans, et nous les remercions. Du côté associatif, Thierry Granturco, président du foot de l'Association Sportive Villers-Houlgate, nous a offert le gros lot, une télévision écran géant de 165 cm ! nous le remercions chaleureusement !» Ce lot a été remporté par Steve Huan.

L'adjudant-chef Jean-Baptiste Cherel a reçu la médaille fédérale nationale pour 25 années de bons et loyaux services.



De gauche à droite, Thierry Granturco et Philippe Blavette



Villers en habits de fêtes



99 sapins !

Il a fallu pas moins de trois semaines de préparation et quatre agents communaux pour habiller Villers en tenue de fêtes !

Sapins Verts

1 sapin de 5m, 4 de 4m ; 2 de 3,50m ; 9 de 3m ; 31 de 2,50m et 19 de 1,50m.

Sapins Blancs

2 sapins de 3,50 m ; 1 de 3m ; 21 de 2,50m et 9 de 1m ont été disposés dans la ville.

Soit au total 99 sapins, dont 20 pour l'école.

A cela s'ajoute plus d'une centaine de branchage de sapins et de bouleaux pour la confection des guirlandes et des couronnes. Et enfin, 1000 Noeuds de décoration, dont 500 or et 500 rouges !





UN TRÈS BEAU REPAS POUR LES SENIORS

Le repas des anciens, organisé par l'Association Municipale d'Aide Sociale et le Centre Communal d'Aide Social, la municipalité, et animé par Régis Suez, a réuni 128 personnes âgées de 60 ans et plus, à la salle panoramique du casino de Villers.





460 COLIS DE NOËL DISTRIBUES AUX ANCIENS

La salle-à-manger de la résidence Vê Maine avait un air de fête fin décembre. Un sapin de Noël bien décoré et une grande table dressée attendaient les convives. Jean-Paul Durand, maire, accompagné de son épouse, de ses adjoints et de ses conseillers, a participé à cette fête où petits fours et autres friandises ont réjoui les invités.

Des coffrets gourmands ont été offerts pour le plus grand plaisir de tous. « Nous distribuons des colis de Noël qui contiennent, notamment : crémant, vin rouge, vin blanc, foie gras, chocolats, biscuits, une boîte de pintade aux cèpes... » énumère Monique Bécel.

Les mêmes colis sont remis à domicile, à 120 couples villersois et à 355 personnes individuelles à partir de 70 ans et inscrits sur la liste électorale.



A L'école

**Les maternelles et les primaires
ont chanté pour le père Noël !**





AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES



Agenda

■ Troc livres, mardi 24 avril de 15h à 18h sous le préau du groupe scolaire Victor Duprez. Chacun peut venir échanger des livres ou en acheter de nouveaux, à tout petit prix ! En parallèle, il y aura un goûter ouvert à tous et des lectures de contes dans les classes

L'Amicale des Parents d'Elèves est une association à but non lucratif qui a pour objectif de contribuer à l'éveil et à l'épanouissement des élèves, ceci en privilégiant une collaboration étroite avec la directrice de l'école Madame Challier, et l'équipe enseignante.

Concrètement, l'APE intervient sur proposition des enseignants, dans :

- l'achat de matériels pédagogiques
- le financement (total ou partiel) des sorties et des animations scolaires.

L'association est menée par une équipe dynamique et motivée, toujours soucieuse du bien-être des enfants de l'école et qui sait animer les diverses opérations tout au long de l'année. La kermesse qui aura lieu au mois de juin est à chaque fois un succès et un moment de grande convivialité.

Le nouveau bureau est composé de : Président Anthony Bidon ; Vice-Présidents Gilles Saidouche et Jessica Lengrand ; Trésorière Marie-Alix Fosse ; Vice-trésorière Laurène Folliot ; Secrétaire Florence Le Nail ; Vice-secrétaire Mélanie Fresnel.

Associations

VILLERS ACCUEIL



L'agenda de Villers-Accueil

- Jeudi 25 janvier. Déjeuner spectacle au cabaret «Le petit Bichou» à Dives.
 - Dimanche 18 février à 15h, salle Bagot, diaporama sur le séjour au Portugal suivi d'un goûter
 - Samedi 17 mars. Soirée «Egérie» au casino de Deauville
- WEEK-END**
- 15 et 16 avril, week-end circuit Manche et Bretagne avec déjeuner croisière sur la Rance.
Prix maximum : 225 €/personne en chambre double
 - Avril, un week-end avec visite de Villedieu les Poëles, Granville, mont Saint-Michel, hôtel restaurant «Les 13 assiettes»
- VOYAGE**
- Du 25 mai au 1er juin. Voyage en Sloénie et Croatie avec une journée à Venise

302

C'est le nombre d'adhérents à Villers Accueil, soit 22 de plus qu'en 2017 !



ASSOCIATION FAMILLES VILLERSOISES

La Braderie de Printemps aura lieu samedi 21 avril de 9h à 18h sans interruption. Vente de vêtements enfants, femmes, hommes, linge de maison, chaussures, sacs et jouets.



Café littéraire, des projets à foison

«Le café littéraire» est un atelier proposé par Villers Accueil, et dirigé par Claudine Guiochon depuis trois ans. Comme son nom l'indique, on y parle littérature autour d'un café et petits gâteaux !

«Il s'agit d'échanges autour d'un livre, avec des supports divers, vidéos, interviews, extraits de film, musiques.. à partir de thèmes variés» explique Claudine Guiochon. « Notre fil conducteur, pour quelques semaines, sera les liens qui existent entre histoire, littérature et culture en Normandie. À tout seigneur tout honneur, nous avons commencé par "Victor Hugo" poursuit l'animatrice de l'atelier. La théorie a été mise en pratique par une visite au musée Victor Hugo à Villequier.

En avril 2018

«Nous aborderons ensuite la comédie et la satire vers le mois d'avril, et un thème rarement abordé, la cuisine à travers la littérature»

Nouveauté ! Le prix premium

Grande nouveauté cette année, la création du prix Premium. « Nous avons décidé de créer un prix littéraire pour récompenser un premier roman, qui devra être un roman de société ».

Claudine Guiochon est aussi une romancière. Elle a publié chez Edilivre un roman intitulé « Beau Soleil ». Habitante de Villers, elle a d'abord mené une carrière de professeur de Lettres. Elle a également consacré son temps au théâtre en travaillant l'adaptation et en assurant la mise en scène de plusieurs pièces classiques ou contemporaines comme « Six personnages en quête d'auteur » de Luigi Pirandello ou « Le bal des voleurs » de Jean Anouilh. Elle a également écrit le scénario d'un film pour la jeunesse qu'elle a réalisé.

Atelier "Café littéraire" un jeudi sur deux, au Villare, de 14h à 16h. Adhésion : 15 € pour l'année. Contact. 06 60 70 96 23.

TOUS POUR LE BÉNIN



Les membres de l'association «Tous pour le Bénin» sont ravis. 250 personnes sont venues assister au concert de Gospel, en octobre dernier, en faveur des enfants de Mokpa, au Bénin. Après le défilé des enfants, six musiciens ont ouvert le concert, rejoints par la chanteuse, Sophie Gouby, qui a placé ce moment sous le signe « du partage, de la tolérance et de la paix ».

Les projets 2018

« Nous allons continuer à préparer notre prochain voyage, prévu en novembre 2018. Nous apporterons des livres et fournitures aux enfants, explique Franck Lebaillif, un des responsables de l'association.

Cette fois, nous avons aussi des projets de rénovation de l'école ».

Après le succès du concert, l'équipe de bénévoles réfléchit à renforcer ses actions pour récolter des fonds.

Renseignements. Lydie M'Benze au 07 83 34 20 04 ;

Régine Lemièrre au 06 86 02 55 37.

JUMELAGE



L'agenda

■ Samedi 27 janvier. Assemblée Générale à la Salle Bagot à 18h30 suivi d'un cocktail dinatoire jusqu'à 22h

■ Vendredi 9 mars.

Thé dansant de 14h à 18h à la salle panoramique du casino.

VOYAGES

■ A Boffzen (Allemagne) du jeudi 10 mai jusqu'au dimanche 13 mai en autocar

■ Visite à Wickham (Grande Bretagne) du samedi 26 mai jusqu'au lundi 29 mai (possibilité de partir le vendredi soir par le Ferry de Ouistreham à convenir lors de notre AG)

ASSOCIATION PALÉONTOLOGIQUE

L'APVSM tient des exposés et des réunions une fois par mois dans la salle Bagot. Nous faisons également des sorties sur le terrain et, une fois par an, un grand voyage d'étude de plusieurs jours. Notre siège se trouve au rez-de-chaussée du Villare avec « portes ouvertes » le vendredi matin.

2017

Une présence au premier Festival de la Paléontologie au Paléospace a marqué nos activités de 2017. Nous avons également fait un voyage d'étude de 5 jours à l'Isle of Wight et sur la côte jurassique en Angleterre.

projets 2018

Pour 2018 nous continuerons à explorer le thème de George Sand et sa passion pour la paléontologie.

Notre site : www.fossiles-villers.com (avec bulletin d'adhésion)

Mail :

presidente.apvsm@gmail.com

Tél. : 06 61 79 16 24

FOOT

Le foot en pleine effervescence



Reynald Lozier et Mathias Orgeval

Les fêtes de Noël correspondent pour les amateurs de football à ce que l'on appelle communément la trêve hivernale. C'est aussi le moment idéal, à exactement mi-saison, pour faire un bilan intermédiaire.

Alors, où en est-on à l'ASVH ?

Au niveau structurel tout d'abord, le club grandit à grands pas. Alors que le club comptait environ 100 licenciés en 2015, il en compte plus de 260 aujourd'hui. De plus, il compte dorénavant une équipe dans toutes les tranches d'âges. Ce qui n'était plus arrivé depuis des décennies à Villers-sur-Mer.

Pour Thierry Granturco, Président du club, cela s'explique en partie par le fait que « notre équipe d'éducateurs s'est fortement renforcée en quantité comme en qualité ». Sous la houlette d'Erick Ledoux en seniors, de Franck Lebaillif chez les jeunes, et grâce à la coordination de Reynald Lozier, le niveau d'encadrement a clairement franchi un cap.

Les nouveautés 2018

Cet encadrement va encore se renforcer dès début janvier avec l'arrivée au club, sous forme d'un CDI à temps plein, de Mathias Orgeval jusqu'ici connu pour ses exploits de joueur à Deauville-Trouville. « Mathias nous rejoint pour mettre en place un projet socio-éducatif pour les jeunes du club, en étroite collaboration avec certaines écoles de la Côte Fleurie » poursuit Thierry Granturco.

« Nous faisons de la scolarité de nos jeunes un élément essentiel de la réussite de notre projet. Mathias rejoint donc l'ASVH pour que cette partie de nos activités en faveur des enfants et adolescents, se mette en place au plus vite ».

Après Erick Ledoux et Reynald Lozier, Mathias Orgeval est donc le troisième éducateur à devenir salarié du club. « Trois hommes très compétents qui en rejoignent un quatrième, Franck Lebaillif. A eux 4, ils constituent les piliers de notre projet sportif. Il n'y a pas de miracle. Pour faire un bon club, il faut des dirigeants, des entraîneurs et des éducateurs compétents. Et bien entendu, il faut de bons joueurs. Si l'un de ces ingrédients manque à un club, il connaît nécessairement des difficultés ».

Et cela tombe bien car au niveau sportif, l'équipe fanion du club va plutôt bien. Pour ne pas dire très bien. Première de son championnat de Départemental 1 (D1) avec 7 points d'avance sur le 2e, elle peut légitimement envisager d'accéder au niveau régional (R3) en fin de saison. Avec quelle ambition? « Monter immédiatement en R2 » nous répond le Président Granturco.

PÉTANQUE



Sonia Léopole de Villers (à droite sur la photo) a été récompensée pour sa première place ex-æquo à l'issue de la saison 2017.

Agenda

- Samedi 13 janvier à 14h30 salle Bagot, assemblée générale du club de pétanque . Le club de pétanque compte 76 adhérents dont 21 licenciés. Il est ouvert tous les jours à partir de 14 h, au stade André Salesse.
- Tarifs : licence 43 €, adhérent 10 € gratuit pour les femmes et moins de 18 ans.

La section modélisme s'installe à la gare



Lors de la journée internationale du train miniature, la section de modélisme ferroviaire de l'AJV (association des jeunes villersois) a ouvert ses portes le 2 décembre 2017.

L'occasion pour cette section de présenter ses nouveaux locaux situés premier étage de la gare de Villers.

La section modélisme de l'AJV existe depuis 2011 et compte deux activités différentes : les bateaux et les trains. 26 membres composent cette section, 11 pour le modélisme naval, et 15 pour le ferroviaire.

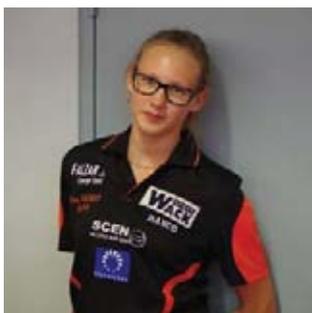
En 2006, la SNCF veut raser les bâtiments.

Après mûre réflexion, la ville rachète la gare en 2008 pour un montant de 60 000 €, et décide d'en faire "un lieu de conservation des collections municipales" où fossiles et os de dinosaures de Villers et des alentours séjournent au rez-de-chaussée en toute quiétude.

Le petit bâtiment annexe, qui date des origines de la gare, a été rénové en 2009. Aujourd'hui, il accueille le modélisme naval.

L'appartement de 100m² au premier étage de la gare a été refait par les services techniques de la Ville en 2017 «C'était l'ancien appartement du chef de gare». Aujourd'hui, il accueille le modélisme ferroviaire.

Maëli Girot, championne de France de tennis de table



Maëli Girot, 13 ans, est championne de France de tennis de table. Un championnat qui s'est déroulé en juin dernier à Béthune.

La valeur n'attend pas le nombre des années. Et pour Maëli Girot, cette citation se confirme «Elle a commencé le tennis de table dès l'âge de sept ans, à l'AGD de Deauville, et depuis deux ans à Cabourg, pour jouer à un plus haut niveau» explique sa maman, Cindy Girot.

Un joli parcours

Maëli Girot est entrée en pôle espoir dès la sixième de collège, en internat à Blainville sur Orne. Aujourd'hui, en classe de quatrième, elle étudie à Cabourg, au collège privé Saint-Louis «Qui a installé un programme spécial pour elle» poursuit Cindy Girot.

C'est ainsi que Maëli s'entraîne tous les soirs, soit 15h de tennis de table par semaine !

«Quand elle était minime, à 12 ans, Maëli jouait en

nationale 1, le plus haut niveau en France. Cette année, elle a changé de catégorie, elle joue avec des moins de 15 ans. Son objectif est donc de retourner en nationale 1, mais catégorie cadette cette fois-ci »

De mère en fille

La passion du tennis de table, c'est Cindy qui l'a transmise à sa fille «Je joue depuis 20 ans. Lorsque j'ai emmené Maëli à sa première séance, à 6 ans, elle m'a pas été séduite de suite. Il fallait sûrement que cela mûrisse dans sa tête. C'est seulement un an après qu'elle a échangé quelques balles et qu'elle été franchement conquise»

Et aujourd'hui, si on demande à Maëli ce qu'elle veut faire plus tard, elle répond d'emblée «professeur de sport !» Car Maëli collectionne les disciplines sportives, selon le peu de temps qu'il lui reste après le tennis de table

Maëli se déplace tous les week-end, partout en France, et en Belgique pour les internationaux «Ce sport est assez cher, entre les déplacements et le matériels. Sans les sponsors, que je remercie au passage, ce serait difficile»

«Nous la suivons dans tous ses déplacements, on ne loupe jamais un match ! Tant qu'elle se fait plaisir, c'est le principal !» conclut la maman.

UNION COMMERCIALE

Première compétition de jet-ski, un véritable show sur l'eau !

Une grande première à Villers en septembre dernier ! Le championnat Grand Ouest de jet-ski a fait étape dans la commune. Une première pour Villers !

Organisé par l'Union des commerçants de Villers qui a subventionné cet événement en partenariat avec le casino, et l'aide logistique indispensable de la municipalité, cette opération a été une grande réussite !

«L'idée était de créer une manifestation-spectacle pour clore la période estivale, et juste avant la fête de la coquille» explique Patrick Brisson, président de l'union commerciale.

18 équipages !

L'association Manche Jet-club, organisateur de la compétition a réuni 18 équipages. Il s'agissait de courses de runs, des jet-skis où les pilotes sont assis. Les moteurs sont soit atmosphériques soit compressés, les plus gros développant plus de 300 CV ! «L'association Manche jet club s'adresse aux Normands amateurs de jet-ski. Elle organise, bénévolement, le championnat Grand Ouest de jet-ski, compétition qui se veut avant tout amicale et conviviale, et qui offre aux amateurs l'occasion de se retrouver et de s'affronter pour le plaisir.» explique Dimitri Heitz, président de l'association Manche-Jet-club

Et des shows acrobatiques !

Les spectateurs ont été nombreux à regarder ce spectacle et les impressionnants départs s'effectuant du bord de la plage. Au total six manches, trois le samedi et trois autres le dimanche. Et entre chaque manche, des shows acrobatiques freestyle de jet-ski et du flyboard ! De quoi en prendre plein les yeux !

L'espace Perdrisot grouillait de monde. Les curieux et les passionnés étaient venus parfois de loin pour admirer ses petits bolides. Le soleil régnait en maître. Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ce championnat une réussite !

« Nous sommes très heureux de notre venue à Villers. Nous envisageons déjà de revenir l'an prochain » ajoute Dimitri Heitz.



UNION COMMERCIALE

Tombola, Gilles Vion gagne le voyage de l'union des Commerçants



Gilles Vion a remporté le 1er prix de la tombola organisée par les Commerçants et Artisans de Villers (CAV) en partenariat avec la chambre de commerce et Industrie Seine de Lisieux. Une tombola qui s'est déroulée en période de fête, entre Noël et jour de l'an.

"Nous avons récolté près de 500 billets de tombola dans l'urne !" se réjouit Patrick Brisson, président de l'union commerciale. Une tombola qui était organisée sur quatre jours, fin décembre, chez tous les commerçants de Villers, où l'on pouvait recevoir un billet dès 10 € d'achats.

La chambre de commerce de Lisieux, partenaire du tirage au sort, a offert le 1er prix, un séjour au choix dans le bassin Méditerranéen. Et c'est Gilles Vion, résident secondaire à Villers, venu tout droit de Nanterre qui a remporté ce prix " Je suis surpris et content, je ne m'y attendais pas du tout ! en plus, ce billet de tombola, je l'ai eu en faisant mes achats à la Cave de la Plage !"

Les autres prix.

- Le 2e prix a été remporté par Carole Molero, un repas pour deux personnes au restaurant chez Yo ;
- Le 3e prix, Martine Grandjean est l'heureuse gagnante d'un bon d'achat de 50 €, à dépenser dans la boutique "Nature et gourmandises" ;
- Le 4e prix, Alexandra Bonnant a remporté un bon d'achat de 50 € à dépenser à la boucherie Sarazin, à Villers 2000,
- et enfin, le 5e prix, 30 € de bon d'achat, offert par la boulangerie "Au petit délice" à Raphaël Jean.



Halloween

Retour en images



Distribution de bonbons

UN JOLI BILAN 2017 !

L'association compte 50 adhérents, soit 10 de plus qu'en 2016.

«Beaucoup d'artisans nous ont rejoints» se réjouit Patrick Brisson, président de l'Union des commerçants et artisans de Villers.

De nouvelles activités ont vu le jour, l'exposition de Mustangs, la compétition de jet-ski.

La journée des peintres a remporté un vif succès avec 15 artistes, soit 1/3 de plus par rapport à 2016.

PROJETS 2018

De nombreux projets sont dans les malles de l'association, notamment ouvrir la journée des peintres aux enfants, un défilé de Harley Davidson...

Restauration de l'église, Mise en oeuvre de la 1ère tranche en 2018 Montant : 350 000 €

Cela fait maintenant plusieurs années que nous travaillons à la mise au point de ce projet d'envergure devenu nécessaire en raison de la dégradation progressive de notre église mais nous pouvons maintenant avoir bon espoir de voir débiter ce chantier !

Rappel des faits

C'est que pas grand-chose ne nous aura été épargné pour nous ralentir ! Pour mémoire, je rappellerai que pour suivre ce projet, il nous fallait recruter un assistant maître d'ouvrage ... Or le premier, recruté par l'ancienne municipalité et qui avait déjà commencé ses opérations est décédé brutalement. Son successeur ayant fait faillite, c'est finalement un troisième qui a pris la relève et qui heureusement est devenu opérationnel.

La seconde étape consistait à désigner un maître d'œuvre, à savoir un architecte agréé par les monuments historiques pour établir le diagnostic des travaux nécessaires. Dans le cas de travaux aussi importants touchant à un monument historique classé comme l'est notre église, la procédure à suivre était de préparer un appel d'offres soumis à des règles de droit administratif assez contraignantes à partir d'un cahier des charges réglementé.

Les architectes soumissionnaires ont été au nombre de cinq qui ont chacun proposé une offre différente ceci sous enveloppe scellée : cette offre devait être ensuite examinée par les instances intervenantes (en particulier les services techniques de la Mairie mais aussi les services de l'Etat : Direction des Monuments Historiques, Direction Régionale des Actions Culturelles etc...).

La première étude qui désignait l'un des cabinets d'architecte a été remise en cause ce qui a occasionné un nouveau retard jusqu'à ce que soit finalement désigné le cabinet qui serait chargé d'établir le diagnostic nécessaire pour savoir les travaux à entreprendre.

L'architecte, Monsieur LEFEVRE, Architecte en Chef des Batiments historiques, ayant eu à son actif la restauration du Panthéon à Paris et la Lieutenance de Honfleur, et son Cabinet ont commencé les opérations de diagnostic en 2016 et proposé un phasage de travaux en plusieurs tranches - il en a été rendu compte dans la Lettre de Villers d'octobre 2016 -.

Ce diagnostic et ce phasage ont été soumis à l'examen des autorités administratives déjà citées, lesquelles ont posé des questions complémentaires qui ont nécessité un réexamen du projet qui a abouti à un nouveau projet à nouveau présenté aux mêmes autorités, ceci aux alentours de Pâques 2017.

Le parcours du combattant prend fin !

Ce parcours du combattant à propos du diagnostic et des travaux à effectuer s'est enfin terminé septembre 2017 et dès lors c'est une nouvelle phase qui débute et qui va permettre au projet de se concrétiser.

La balle, si je puis dire, est maintenant dans notre camp : le Conseil municipal va voter le départ de la première tranche des travaux, laquelle concernera la partie de l'Eglise comportant le clocher et la façade : c'est la première à restaurer en raison de sa dégradation : située au Nord de l'Eglise, c'est elle qui subit le plus gros des intempéries. Depuis quelques temps vous avez vu qu'avait été posé un filet pour protéger les passants de toute chute de pierre !

Un appel aux dons est lancé !

Le budget de cette restauration est conséquent - nous parlons de millions d'euros - : si la Commune, propriétaire de l'édifice devra apporter l'essentiel des fonds, cela ne pourra se faire que sur une longue période et nous comptons donc aussi sur les subventions habituelles : de l'Etat, du Conseil Général, de la Région, peut-être même de l'Europe mais cela sera loin de couvrir plus de 30 % de l'opération !

Or, on ne doit pas perdre de vue que les finances locales ne sont plus ce qu'elles étaient : avec la baisse de la contribution de l'état aux collectivités locales (ceci afin de faire baisser le déficit de la France et donc la dette publique) et l'instauration de la taxe de péréquation obligeant les communes « dites riches » à contribuer aux finances des communes « dites pauvres », c'est près d'un million d'euros qui manquent chaque année au budget de la commune et par conséquent surtout au budget d'investissement!

Il faut donc en plus que chacun puisse apporter sa contribution à ce grand projet, aussi avons-nous créé une association spécifique destinée à aider la Commune : c'est l'ADSPV (Association de Développement et de Sauvegarde du Patrimoine de Villers) qui, sous l'égide de la Fondation du Patrimoine, recueillera les dons de chacun et agira en concertation avec tous les acteurs de la vie villersois pour permettre d'aider à cette opération.

Maintenant que l'opération est sur le point d'être lancé, c'est donc à tous et à toutes, Villersois d'habitat mais aussi amoureux passés et à venir de notre ville, que nous faisons appel pour nous aider dans cette opération.

Bruno Sautelet
Président de l'ADSPV
Conseiller Municipal

Pour les dons. Il faut contacter la Fondation du Patrimoine qui permet de bénéficier d'une déduction à la fois sur son impôt sur le revenu, que sur l'impôt sur la fortune immobilière : le site de la fondation vous permet de savoir le montant de cette déduction selon le montant du don.

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-martin-de-villers-sur-mer>
Nous comptons sur vous et sur tous !
ou ADSPV Le Villare 26, rue du Général de Gaulle- 14640 Villers-sur-Mer

Paléospace

2017
record absolu!

! 58206 visiteurs



Un accueil effrayant !



Un savant fou



Un quizz scientifique familial



et des boîtes malicieuses !

Les nuits des squelettes

Pour Halloween, le Paléospace a proposé "Les nuits des squelettes" durant deux soirées, mercredi 25 et mardi 31 octobre 2017. Un accueil effrayant, un savant fou, un apprenti chercheur... Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ces deux soirées une réussite ! Le but était de s'amuser, se faire un peu peur et s'émerveiller à la découverte de la "magie" des sciences. La foule s'est pressée dès l'ouverture des portes !

Des animations scientifiques

La nuit des squelettes, c'est aussi la fête de la science en nocturne. Un savant fou et un apprenti chercheur ont animé les soirées. Tous deux ont réalisé des tests et des expériences abracadabrantes !

Le premier, un très vieil homme, était installé dans la galerie jurassique. Ses expériences, ont intéressé petits et grands. Il s'agissait de faire entrer un oeuf dur dans une bouteille, d'extraire le sel de l'eau salée, ou de fabriquer un jardin chimique... Le savant fou n'a pas manqué de faire quelques recommandations «Attention, il ne s'agit pas de refaire ces expériences seul à la maison ! Il faut la présence des parents !»

Le deuxième, un peu plus jeune, a proposé un quiz scientifique et familial sur la poussée d'Archimède, sur la densité «on plonge une canette de soda light et une autre 100 % sucrée dans l'eau, laquelle coule ?».

Puis les enfants ont reconstitué des grands puzzles de dinosaures, en 3D. Et pour finir, les boîtes à toucher qui ont obtenu un grand succès ! Il s'agissait de deviner la partie du squelette qui se cache à l'intérieur : griffe, dent, crâne ?

688

Les nuits des squelettes ont connu une très bonne fréquentation cette année encore avec au total 688 sorcières et diabolins venus déguisés pour profiter des animations en nocturne proposées au Paléospace.

Paléospace

Inauguration du planetarium

Ouvert au public depuis cet été, après deux années de travail, le planétarium a été inauguré en octobre dernier. Il s'agit là d'un équipement unique dans la région !

« Depuis l'ouverture du planétarium, le nombre de visiteurs au Paléospace a bondi de 14 % par rapport l'année dernière à la même époque ! » se réjouit Karine Boutillier, directrice du Paléospace, lors de l'inauguration.

Le planetarium est doté d'une coupole et d'un système optique de projection, le « fish eye » en 360° qui permet de se promener sur la voie lactée, entre les constellations, au milieu des anneaux de Saturne...



Nouveautés 2018 !

Le Planetarium des enfants de 4 à 8 ans

Cette séance familiale permet aux plus jeunes de découvrir le planétarium, les rudiments de l'astronomie (objets célestes, formes, dimensions) suivi d'un quiz convivial sur les thèmes abordés. Durée totale 1h

■ Les mercredis 25 avril, 9 mai, 11 et 25 juillet, 8 et 22 août à 11h.

Challenge Astéroïds, dès 7 ans

Une séance de planétarium de 45 minutes suivie d'un challenge jusqu'à 30 joueurs pour sauver la Terre des pluies de météorites ou s'affronter entre vaisseaux spatiaux à 360°. Durée totale : 1h15

L'agenda

Vacances scolaires zones B et C

■ En semaine

Séances à 13h30 - 15h - 16h30*

■ Le week end

Séances à 10h15 - 11h45 - 15h - 16h30

En période scolaire

■ Séances le mercredi à 15h30

■ Week end séances à 11h - 16h*

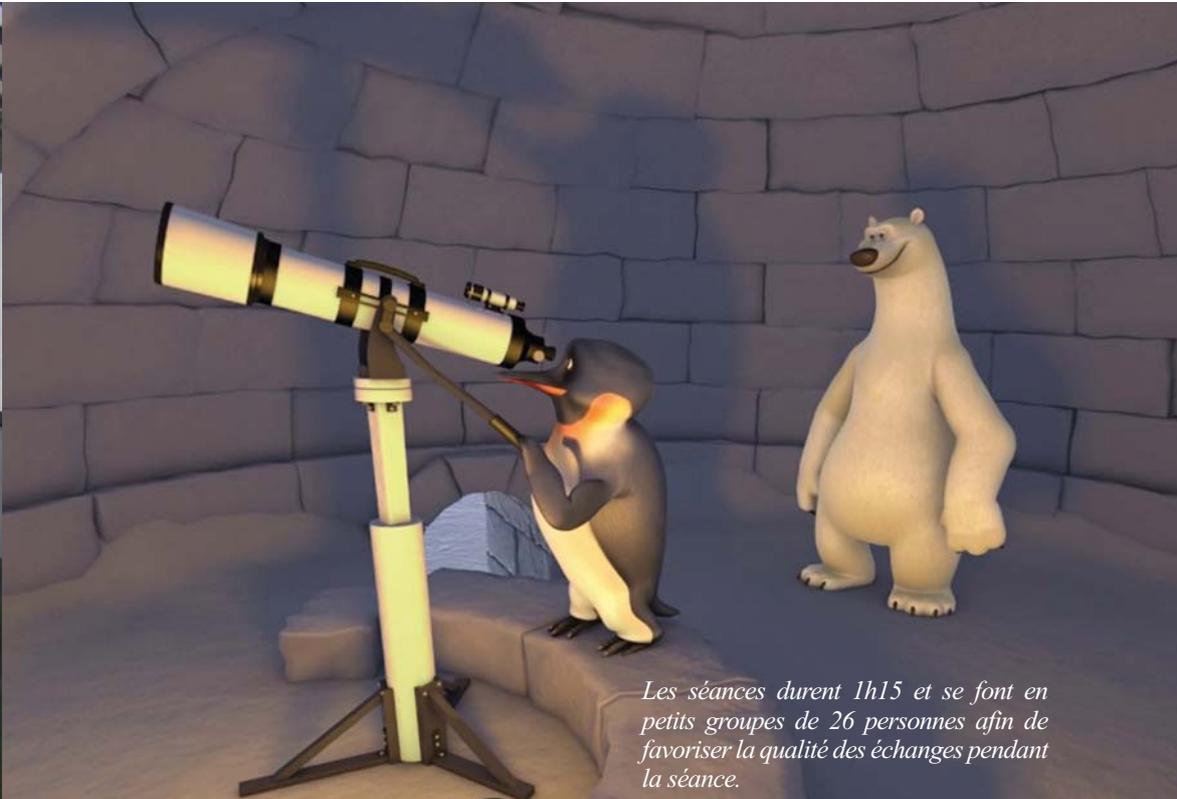
Réservation sur paiement uniquement

A partir de 7 ans (présence d'un adulte obligatoire)

Durée totale : 1h10

Tarifs Planétarium. Adultes 8,90€

Réduits (7-14 ans) 6,90€



Les séances durent 1h15 et se font en petits groupes de 26 personnes afin de favoriser la qualité des échanges pendant la séance.

Le planétarium, ouvert depuis le 3 juin 2017, connaît un grand succès tant en terme de fréquentation qu'au niveau de la satisfaction des visiteurs.

Cette réussite est due à la qualité de la médiation scientifique transmise par l'équipe ainsi qu'au choix du film projeté en 360° (primé lors de nombreux festivals).

La prestation très ludique, originale dans son déroulement (interactive et en deux parties attractives), correspond totalement aux attentes du grand public et permet au Paléospace d'intéresser d'autres publics : les amateurs d'astronomie et également les adolescents.



mirage3D
www.mirage3d.eu

Le film **Origins of Life**
pour les séances
de 16h ou 16h30
du programme suivant (*)

origins of LIFE

The Amazing story of how life on Earth began,
seeking out the great questions of our existence.

Mirage3D The Hague The Netherlands +31 (0)70 3457500 info@mirage3d.eu

Nouveauté !

Le film, «Les origines de la Vie» est projeté à la suite de la séance d'observation dans le planétarium.

Comment la vie est-elle apparue sur Terre ? Y a-t-il de la vie ailleurs dans l'Univers ?

Fondé sur les dernières découvertes de la science, le film "Les origines de la vie" est un fabuleux voyage à travers le temps et l'espace, du Big Bang à aujourd'hui.

Une véritable célébration de la vie sur Terre !



Visite guidée spéciale « Méridien et astronomie »

(45 min planétarium puis 45 min méridien)

Découvrez en compagnie d'un médiateur scientifique, la formidable aventure de la longitude.

Après avoir compris les mécanismes célestes sous le dôme du planétarium, vous percerez les secrets du repérage en mer et de la mesure du temps, liée aujourd'hui à notre célèbre méridien de Greenwich.

Vous pourrez également comprendre les mécanismes d'anciens instruments (loch, sextant, astrolabe) en les manipulant sans oublier la méridienne du musée.

Durée: 1h30

■ Le 18 mars à 14h30

Ateliers-stages

« Ça plane pour moi »

Pour les enfants de 5 à 10 ans.

Ce stage est composé de 5 ateliers différents et indépendants les uns des autres. Grâce à des jeux et des expériences, les enfants découvrent les animaux qui volent et qui planent. L'atelier se termine par la construction d'un petit objet volant. Durée : 1h15

■ En février : du 19 au 23 février, du 26 au 28 février à 16h

■ En mars : les 1er et 2 mars, du 5 au 9 mars à 16h

« Le petit paléontologue »

Pour les enfants de 5 à 10 ans

Les enfants vont découvrir plein de groupes d'animaux du Jurassique, des plus connus, les dinosaures, au plus surprenant comme les coraux et les éponges, en passant par les plus impressionnants comme les requins.

Durée : 1h15

■ En avril : du 16 au 20 avril, et le 30 avril à 16h

Atelier coquillages

Durée : 1h15.

■ En avril : du 23 au 27 avril à 16h

« Qui veut jouer au Marais ? »

Pour les enfants de 5 à 10 ans.

Découvrez Les animaux et les plantes du marais en créant des jeux de société : un memory sur les papillons, un « qui est-ce » sur les plantes, un loto sur le marais,... pour continuer à jouer à la maison ! Durée : 1h15

Tarifs. 6 € par atelier ou 28 € les 5 ateliers

Balade découverte du marais

Une escapade nature pour petits et grands pour découvrir avec vos sens le marais : observations des oiseaux aux jumelles, de la flore du marais, écoute des chants des passereaux... durée : 1h30.

■ Le 22 avril à 15h - découverte des naissances du printemps (canetons & co)



Safari-photo en Rosalie dans le marais

Conçue pour la famille, cette balade en Rosalie se déroule comme un rallye. Muni de cartes et indices, découvrez les lieux remarquables du marais (faune, flore, histoire) et validez votre passage

par une photo. L'excursion se poursuit avec un parcours pédestre pour répondre aux questions présentes sur votre carnet.

Durée : 2h00 (dont 1h de Rosalie). N'oubliez pas votre appareil photo !

■ Le 15 avril à 14h30

Rosalie 1 place 12 €, 2 places 18 €, 4 places 28 €, 6 places 34 €

Balade dans le marais de Coâa la grenouille verte

Spécial enfants 5/10 ans

Conçue pour les enfants à partir de 5 ans, cette balade dans le marais mêle jeux et découverte de la Nature : observation à la loupe de petits animaux aquatiques, observation des oiseaux aux jumelles, approche sensorielle des plantes... Les parents sont les bienvenus ! Durée : 1h30.

■ Le 18 avril à 11h



La photo du littoral prise par satellite

Nouveauté !

La photo du littoral, prise par satellite, est un partenariat avec le Conservatoire du Littoral et le CNES (Centre National d'Etudes Spatiales). C'est une photo de notre côte qui est installée depuis mi-novembre 2017 dans le hall d'accueil du Paléospace.

Elle représente les trois sites gérés par le Conservatoire du Littoral, les falaises des Vaches Noires, le marais de Blonville-Villers et le mont Canisy.

Cette photo a été prise par les satellites du CNES, et mesure 4 mètres sur 3 mètres.

Elle s'inscrit dans la valorisation de ces sites par le Paléospace, dans l'alcôve du marais et la galerie Jurassique, et lors des visites guidées sur sites.

Shorelines as seen
by Pleiades

Rives et rivages
vus par satellite

La vie au Villare

Expos

Pôle animations et sports



Yves Riguidel et Cyprien Guilbert

vainqueurs de la journée des peintres 2016 ont eu l'honneur d'exposer leurs oeuvres gratuitement durant une semaine, du 8 au 24 septembre.

Yves Riguidel, originaire de Lisieux, a exposé plusieurs thèmes, dont, une fois n'est pas coutume au Villare, des nus «mes nus sont réalisés d'après modèle vivant, en atelier. J'aime aussi les paysages au pastel, la musique, et surtout le jazz qui m'a inspiré. Quant à Cyprien Guilbert, CYP, il a proposé des tableaux surprenants, surréalistes, qui représentent des scènes apocalyptiques : « cela m'intéresse de travailler sur les rapports de l'homme avec la nature », déclare l'artiste.



Jean-Claude Callaud «Villers et ses environs»

Du 15 au 21 septembre

Depuis 35 ans, Jean-Claude Callaud partage son temps entre travail de commandes publiques et privées et réalisation de tableaux en atelier ou sur le motif, tentant de saisir la lumière et ses effets.

Il entre à l'âge de 13 ans à l'atelier de maître Penglaou où il apprend à ses côtés les bases du métier d'artiste peintre pendant 19 ans. Il s'installe ensuite dans le perche, et travaille l'art de dessiner et de composer sans se préoccuper des modes.



«Esquisses et couleurs»

Du 22 septembre au 5 octobre

15 peintres ont exposé au Villare

L'association « Esquisses et couleurs » regroupe 25 membres, essentiellement des peintres, amateurs, confirmés ou professionnels mais aussi deux sculpteurs.

Ils exposent trois à quatre fois par an, surtout pour le plaisir de montrer leur travail. Le Villare a reçu 15 membres de cette association pour la troisième fois à Villers.

«Le travail présenté est très éclectique, peinture à l'huile et acrylique, le style est figuratif ou abstrait, les peintures animalières côtoient les portraits de femme, dont certains s'inspirent de photos célèbres.» explique Laurie Martins chargée de l'exposition au Villare.

Les artistes qui ont exposé sont Sabine Festa Fleuri, Claudine Miray, Marie-Cécile Fairier, Nicole Verron, Maryline Levy, Caroline Levasseur, Michèle Lhericel, Sylviane Seminel, Sophie Jamme, Claudie Dubois, Clémentine Levasseur, Lucette Santa Maria et Claire Ferreux.



«Elana» par l'association Stella Art International du 6 au 19 octobre

Elana a exposé une vingtaine d'oeuvres au Villare. Ses huiles sur toile, réalisées parfois au couteau ou au pinceau sont éclatantes de couleurs. Elles reflètent la gaité et la joie de vivre de leur auteur. Un vernissage peu ordinaire a eu lieu au Villare. Elena a chanté, l'automne en Russe, la romance de Paris... et a dansé. En deux mots, elle a envoûté son public.

«Elana est une artiste multidisciplinaire, elle est en effet poète, auteur-compositeur, chanteuse et pour notre plus grand plaisir peintre. C'est la première fois qu'il y a une exposition aussi complète au Villare !» remarque Jean-Paul Durand, maire de Villers, lors du vernissage.

«J'ai commencé à chanter en 2004, j'avais 35 ans. j'ai délaissé mon métier de manager en hôtellerie pour chanter, écrire et peindre. J'éprouve beaucoup de plaisir à exprimer tout ce que je ressens» confie l'artiste.

Elle expose ses tableaux en France et en Russie depuis 2008. Elana fait partie de Stella Art International qui est une association à but non lucratif, fondée en 1999 à l'initiative de Stella Kalinina, passionnée d'art. Cette association est située au cœur de Paris, à deux pas de l'Arc de Triomphe, au Centre de Russie pour la Science et la Culture.



«Expressions artistiques »

Par Alain Guilmet & Francis Chirot

Du vendredi 20 octobre au jeudi 2 novembre

Alain Guilmet a exposé une quarantaine de toiles, peintes à l'huile. «Elles reflètent l'évolution de ma peinture au cours des dix dernières années, depuis les marines classiques jusqu'à l'abstrait total.» L'artiste travaille à maîtriser encore mieux la matière et la couleur dans un monde réel : souvenirs de voyage, influence de la mer et de la musique, avec un renouvellement continu, imprévisible, illogique.

Sculpteur autodidacte Francis Chirot a participé à de nombreuses expositions ces dernières années. Ses sculptures sont uniques et personnelles, aux sujets et matières très différentes, acier, résine, pierre ou plâtre patinés. Elles sont le fruit de sa sensibilité du moment, d'un besoin d'expression qu'il lui faut partager.



**«Les 24h du Mans en photos»
Jean-Claude Baudier et
Lucie Hodiesne
du 3 au 10 novembre**

Les 24h du Mans en photos, c'est une double exposition, l'union de deux âmes passionnées, celle de Jean-Claude Baudier et celle de Lucie Hodiesne, tous deux photographes.

Le même regard, le même ressenti, tout uni ces deux photographes, la seule différence, Jean-Claude Baudier travaille l'argentique, tandis que Lucie Hodiesne préfère le numérique "A chaque génération sa photo ! mais l'un enseigne à l'autre sa méthode. Nous nous complétons malgré

nos quatre décennies d'écart !" explique Jean-Claude Baudier.

Et c'est ainsi que le Mans est devenu leur terrain d'inspiration. Ils ont arpenté cette fameuse pit-lane, de nuit comme de jour, l'appareil en bandoulière à la recherche du détail qui fera la différence.



**Bruno Caillé
sculpte la lumière
Du 11 au 24 novembre**

Bruno Caillé, artiste peintre, a exposé une quarantaine de ses oeuvres au Villare « C'est dans l'aquarelle que je retrouve tout le plaisir de peindre. Je m'exprime dans un style très personnel, mariant des contrastes de couleurs que l'on retrouve plus souvent dans l'huile, avec la transparence et la délicatesse de l'aquarelle." confie l'artiste.

Bruno Caillé sculpte la lumière en jouant avec le blanc du papier et un choix de gamme de couleurs chaudes et froides "Je travaille les ombres avec mes couleurs et je joue avec les principes vivants de l'eau et des pigments. »

AGENDA DU VILLARE

FÉVRIER

■ Du 9 au 20 février

Exposition sur les contes

■ Les 24 et 25 février

8e rendez-vous du modélisme

■ Du 28 février au 7 mars

Exposition peinture, sculpture, dessin et papier découpés, association «Les Toiles Cabourgeoises»

MARS

■ Le 18 mars

Repas des anciens

AVRIL

■ 31 mars, 1er et 2 avril

Salon Playmobil

■ Du 4 au 10 avril

Exposition de dessins par Pierre Goutte

■ Du 11 au 17 avril

Exposition de peinture, Maud Drege, Nicole Piquot, Michel Lamarre

■ Du 18 au 25 avril

Exposition peinture par l'association Les Amis de Pierre

■ Les 28 et 29 avril

Villers Games

Pôle animations et sports

Les animations de la Toussaint



Du 23 octobre au 3 novembre 2017

Les ateliers de Pauline ont affiché complet pour les vacances de la Toussaint. Les thèmes «Préparons Halloween» la première semaine et «Préparons Noël» la deuxième semaine ont obtenu un grand succès !

Nouveauté !



Les ateliers de février- Mars

Les ateliers des vacances de février et mars seront animés par Ingrid Lenot et s'appelleront « le Créa'Club »

Lundi 19 février Chenille rigolote

Mercredi 21 février Tambour

Vendredi 23 février Masque de carnaval

Lundi 26 février atelier aquarium

Mercredi 28 février

Carte parapluie pour les 4-6 ans

Animal en Jean's pour les 7-12 ans

Vendredi 2 mars

Masque pirate pour les 4-6 ans

Sabre pirate pour les 7-12 ans

Horaires. 14h30-16h pour les 7 à 12 ans
16h15-17h30 pour les 4 à 6 ans



Retour en images

HALLOWEEN

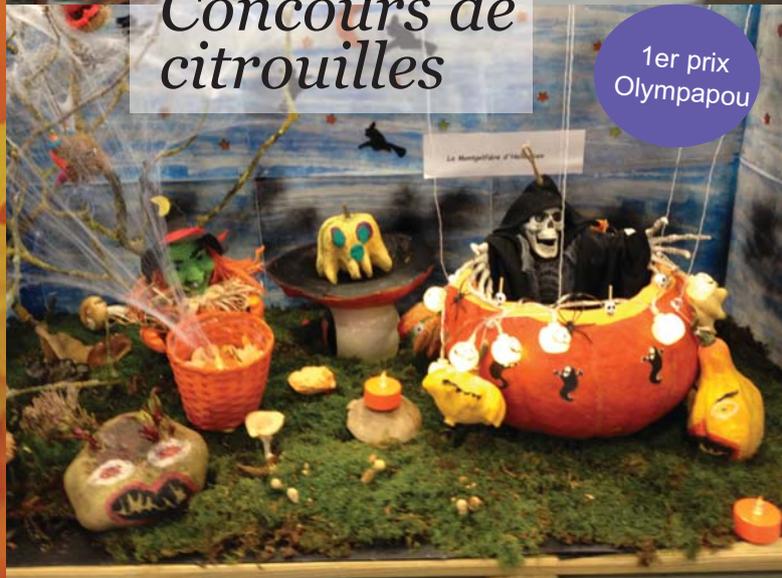


75 enfants ont été maquillés



46 enfants ont participé au concours de citrouille

Concours de citrouilles



1er prix Olympapou



Retour en images



22e ÉDITION DE LA FÊTE DE LA COQUILLE St JACQUES & DES FRUITS DE MER





Grand succès du groupe «Soldat Louis»



Démonstrations culinaires avec les chefs Clarie Féral, Damien Prescot et Hubert Duchenne



30000

visiteurs
240 exposants



! 1500

visiteurs
30 exposants

LE MARCHÉ



L'artisanat d'art, la peinture, la broderie, la décoration, les livres, et le plus attendu, les gourmandises, étaient au rendez-vous du marché de Noël qui a eu lieu les 16 et 17 décembre au Villare. Plus d'une trentaine d'exposants, sur deux étages !

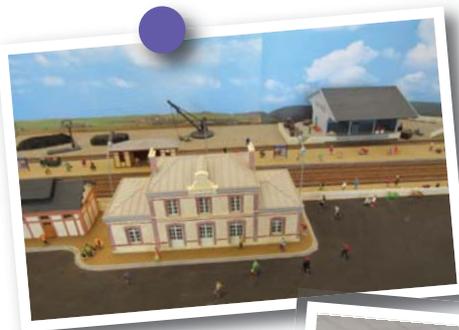




DE NOËL



L'agenda 2018



24 et 25 février,
le rendez-vous du
Modélisme, au Villare



31 mars,
1er et 2 avril,
Expo-vente
Playmobil au Villare



28 et 29 avril,
Villers Games
au Villare



23 juin, fête de
la musique et
apéro dino



Du 13 juillet
au 24 août,
30e festival
Sable Show



22 juillet,
pique-nique géant



Du 16 au
23 août,
festival des
Nouveaux
Talents



19 août, Salon du livre



27 et 28 octobre,
fête de la coquille

FÉVRIER

Les 24 et 25. 8e rendez-vous du Modélisme

MARS

31 mars, 1er et 2 avril. Expo-vente Playmobil

AVRIL

1er. Chasse aux oeufs de Pâques
28 et 29. Villers Games

JUIN

23. Fête de la musique et apéro dino

JUILLET-AOÛT

Du 13 juillet au 24 août. 30e festival Sable Show.

13 juillet et 14 août. Feux d'artifices et bals publics

14 juillet et 11 août. Marchés nocturnes

22 juillet. Pique-Nique géant

27 et 28 juillet. Skimboard School Tour

4 août. Villers Beach Day

16 au 23 août. 28e Festival des Nouveaux Talents

19 août. 4e édition du salon du livre

OCTOBRE

27 et 28. Fête de la Coquille

DÉCEMBRE

Marché de Noël

8e édition du modélisme

les 24 et 25 février



Les 24 et 25 février prochains aura lieu la 8ème édition du grand « Rendez-vous du Modélisme » au Villare, espace Culturel et Associatif de Villers sur Mer.

Plusieurs exposants passionnés se réunissent pour partager et faire découvrir au grand public leur savoir-faire et vous faire participer à un moment privilégié.

Stands de bateaux, avions, trains, figurines, voitures, dioramas...

Spectaculaire ! La grande nouveauté de cette année, des camions et engins de chantier radiocommandés.

Tous seront à ce grand rendez-vous pour le plaisir de chacun.

Partez à la découverte de cette exposition, ou amusez-vous avec des activités ludiques : démonstrations, navigations, simulations de conduite...pour toute la famille.

Chaque année, plus de 3500 visiteurs se laissent séduire lors de cet événement incontournable du rendez-vous du modélisme en Basse-Normandie.

Les 24 et 25 février 2018 de 10h à 18h sans interruption au Villare, espace culturel et associatif, face à l'église de Villers. Accès libre

Programme

■ 16 exposants

Association AJV : section bateau et section train
Association MCM-R/ Eric Quenderf / Train Ouest
Association CACF/ François Tromeur/ Jean-Marie Bertinet / Association APSFI / Association Cercle du Zéro / Association Club Saint Aubin / Michel Mongay / Laurent Arque / Association Le chemin de fer de la chapelle / Association FFMF / Claude Guitard

■ Nouveauté de cette année !

Les camions et engins TP radiocommandés club MCM-RC : Mini Camions Manchois Radio Commandés / les vélos Eric Quenderf / Laurent Arque Train / APSFI Simulateur de train.

■ Pôle simulateur à l'étage : trains, avions

■ Animations : conduite de bateau, trains

■ 3 vendeurs (Jean-Marie Bertinet : hélicoptères, voitures télécommandés, drones... / Train Ouest Trains / Eric Quenderf Vélos.

Les chiffres de 2017

Côté tourisme

58130

personnes ont franchi le seuil du bureau d'information touristique de Villers sur mer.



CALM
31% de hausse



Visites guidées
légère baisse



Cinéma
2013 - 10 066 entrées
2014 - 12 802
2015 - 14 770
2016 - 15 887
2017 - 16 847



Sur les 3 dernières années : augmentation du nombre de séances, jusqu'à 5 par jour en été. Une programmation faite à la semaine aux «périodes clefs» qui permet d'avoir des films plus récents voire des sorties nationales.



Festival des Nouveaux Talents
1700 personnes



Salon du livre
2000 visiteurs

! 133099

internauts ont consulté le site web www.villers-sur-mer.fr

Top 3 des touristes étrangers, 1ers les Belges, 2e le Royaume Uni, 3e les Allemands.

Les touristes qui ont parcouru le plus de kilomètres pour arriver à Villers sur mer sont des Néo-Zélandais.

Côté activités

Activités sportives

Augmentation de 31% dans les inscriptions. Un très bon chiffre dû notamment à l'explosion des inscriptions aux formules Fitness, largement plébiscitées avec une augmentation de presque 50% d'inscrits. A noter la réouverture du practice du golf et la fréquentation stable des activités sportives pour les enfants.

Visites Guidées

Les horaires de marées défavorables concernant les visites guidées sur la plage ont contraints les guides à organiser les visites le matin ou tard le soir pendant la saison d'été, ce qui explique une baisse de fréquentation sur des visites guidées. Une fréquentation en légère baisse qui ne doit pas faire oublier la belle hausse en 2016 de 22%.

Le cinéma, fréquentation en nette hausse !

Bien aidé par une météo capricieuse, notamment pendant la saison d'été, le cinéma a aussi bénéficié d'une programmation en réussite. La barre des 16 000 entrées est dépassée pour la 1ère fois (16 840 entrées, soit 960 de plus qu'en 2016 malgré 45 séances de moins !

Évènements

Il faut souligner les beaux succès des événements sur l'année : + 200 spectateurs pour le festival des Nouveaux Talents (1700 personnes) et le salon du livre (2000 visiteurs). 9000 visiteurs pour l'exposition vente Playmobil©,

Club de plage

Fréquentation équivalente à l'année 2016 avec cependant un changement de comportement des visiteurs : ces derniers plébiscitent la formule parc à jeux rendue plus attractive par l'achat de nouveaux jeux gonflables.



Exposition Playmobil

9000

Visiteurs !

Etat civil

NAISSANCES

Elenna COLLET, née le 23 septembre 2017

DÉCÈS

Alain BOULAY, décédé le 7 octobre 2017

Denise LARGILLET, décédée le 8 octobre 2017

Jean CHAHINIAN, décédé le 10 octobre 2017

Pierre ARMAND, décédé le 27 novembre 2017

MARIAGES

Guillaume FÉLIX et Céline RUAULT,
mariés le 5 août 2017

Barthélémy GARILLON et Tania MARCHAL,
mariés le 2 septembre 2017

Laurent FOURNIER et Céline DELAMARE,
mariés le 23 septembre 2017

Sylvain VOGLER et Marine GIRARD,
mariés le 30 septembre 2017

Jonathan GARRY et Julie PAPIN,
mariés le 30 septembre 2017

La Lettre
de Villers

Directeur de la Publication : Jean-Paul Durand, Maire
Rédaction : Laurence Kieffer assistée de Patricia Forin
Photographies : Laurence Kieffer, associations.
Conception graphique et mise en page : Laurence Kieffer
Imprimerie : Loiseleur à Lisieux

VILLERS SUR MER

8^{EME}

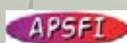
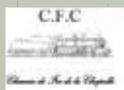
Rendez-vous du
MODELISME



24-25 FEVRIER 2018 | 10H-18H

LE VILLARE - GRATUIT

TRAINS • AVIONS • BATEAUX • CAMIONS • FIGURINES • DIORAMAS



Un événement organisé par le Pôle Animations et Sports de la SPL Territoire de Deauville - 02 31 14 51 65 - villare@villers.fr

Mise en page : Pôle Animations et Sports de la SPL Territoire de Deauville - Designed by freepik - Vecteezy